

Charte du jeune joueur de Volley

Une charte c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Cette charte rappelle les valeurs et les principes fondamentaux de notre club en matière de pratique sportive en général, et dans la pratique du Volley en particulier.

Elle intègre le fait majeur qu'une Ecole possède, par définition, une vocation éducative et que son application dans le domaine du sport, lieu de projections idéalisées des enfants, doit la rendre encore plus exemplaire. Cette charte s'exprime concrètement au travers d'attitudes et de comportements. Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun à leur place, notre Ecole de Volley.

Le joueur a le droit :

- D'avoir une formation de qualité
- De s'amuser, jouer et prendre du plaisir avec la possibilité d'initiatives et de risque d'erreurs
- A la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés
- A l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires,
- A suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels
- De participer à des « compétitions » adaptées
- De pratiquer son sport en toute sécurité (protections individuelles, transports, règles adaptées...)
- Au respect de sa personnalité, de ses convictions, voir de sa différence
- D'avoir le droit de ne pas être un champion
- A un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin »

Le joueur a le devoir :

- D'être respectueux des règles du jeu, de son environnement (partenaires, adversaires, lieux, matériel, arbitres, installations...)
- Devoir de politesse et d'amabilité
- D'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe
- Respecter l'encadrement (éducateurs, arbitres et dirigeants)
- De participer aux entraînements et aux tournois
- De prévenir son éducateur en cas d'absence
- De privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel
- De se comporter de manière responsable et avec « fair play »
- D'être à jour de ses cotisations et démarches administratives
- De respecter les règles et les valeurs du Volley et du club



Les règles de vie à respecter :

- Participer aux petites tâches matérielles quand on lui demande ou même spontanément : rangement matériel...
- Donner en toutes circonstances une bonne image de son club
- Accepter, voir aider, ceux qui auraient des difficultés
- Transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées

Signature du licencié :

Nathalie PERRET
Présidente

